

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE du 13 janvier 2026

convocation du 06 janvier 2026

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames : Laurence DUVAL, Agnès SERGENT, Maud CADARIO

Messieurs : Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, René GOBEAUT, Jean GRUMIAUX,
Dominique MULOT, Vincent SORET,

Absents excusés : Cyrille DESORMEAUX qui donne pouvoir à Michel TRONEL

Christophe LEROUX qui donne pouvoir à Francis VALLET-DUCLOS

Absente : Madame Pauline DUPONT

Secrétaire de séance : Jean GRUMIAUX

La Séance est ouverte à 20h30

1. Approbation du compte rendu du 25 novembre 2025

Après lecture du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 25 novembre 2025 par Mme le maire, le conseil municipal vote son approbation.

2. Délibération pour création d'un poste d'adjoint technique territorial 25/35e

Suite au recrutement de madame Isabelle AGNES, qui assure les missions occupées précédemment par madame Catherine SORET au sein de l'école, ainsi que l'entretien de la salle polyvalente, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint territorial à temps partiel 25/35e.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ouverture de ce poste.

3. Délibération : ouverture des crédits d'investissements

Jusqu'à l'adoption du budget 2026 ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la commune peut sur autorité de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement. L'autorité précise le montant et l'affectation des crédits. Les dépenses concernées sont les suivantes : achat de mobilier, chaises pour la cantine, bancs pour l'école et la mairie pour un montant de 2160€.

Le conseil délibère à l'unanimité l'ouverture des crédits d'investissement de 2160€.

4. Délibération travaux SIEGE27 enfouissement réseaux place de l'Eglise

Le SIEGE 27 va entreprendre des travaux d'effacement des réseaux de la place de l'église suite à l'extension et renforcement pour alimenter la salle polyvalente.

Les dépenses s'élèvent :

- ✓ En section d'investissement : 10 083€
- ✓ En section de fonctionnement : 3 333€

Ces montants seront ajustés sur la base du cout réel des travaux, pour une estimation totale de 51 000€ TTC

Le conseil délibère à l'unanimité les dépenses prévisionnelles du SIEGE27.

5. Réponse au Tribunal Administratif de Rouen pour requête en référé

Le relai Pick'up de La Poste, installé place de l'église fait l'objet d'une requête en référé auprès du Tribunal Administratif de Rouen. Les plaignants, Monsieur HAUCHARD et madame BECKRICH ont fait appel à un avocat pour demander le déplacement du locker évoquant des nuisances visuelles, olfactives et sonores, liées à l'utilisation du locker.

Afin d'apaiser le climat, nous avons étudié le déplacement de l'équipement de service sur un lieu isolé de riverains, devant la mairie du village. Mais ce déplacement aura un cout annoncé par La Poste de 1700€. Il faut également prévoir l'aménagement d'une surface stable et dégagée pour sécuriser le relai. Ces frais ne sont pas anodins pour notre collectivité !

Nous avons donc demandé au responsable et interlocuteur de La Poste auprès des collectivités territoriales de limiter ou nous accorder une réduction financière pour ce déplacement.

C'est donc à cette condition suspensive que nous nous engagerons à missionner les services de La Poste.

Réponse sera faite en ce sens au Tribunal Administratif.

6. Remplacement des avaloirs rue de la Croix du Chouquet

3 devis ont été demandés auprès de :

- ✓ LDTP 2 604€ ttc
- ✓ GAGNERAUD 3 792€ ttc
- ✓ COLAS 4 020€ ttc

Le devis de l'entreprise GAGNERAUD est le plus complet et comprend la pose des bordures consolidant les nouveaux avaloirs.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis GAGNERAUD

7. Comblement de l'effondrement Impasse du Coty

Il a été demandé un devis auprès de l'entreprise VITTECOQ pour combler l'effondrement en bordure du chemin communal, impasse du Coty. Le cout est de 2 352€. Nous allons contacter le propriétaire du bois sur lequel est positionné une partie de l'effondrement pour évoquer le comblement technique et financièrement.

8. Questions diverses

- Les travaux d'aménagement de la sente du Boulay pour accéder à la future poche d'eau sont réalisés.
- Il doit être à nouveau rappelé par courrier la taille des haies débordantes et gênantes pour la visibilité de la voie publique.
- ENEDIS sera informé que des poteaux électriques leur appartenant devront être dégagés du lierre envahissant et gênant.

Dates à retenir :

- Prochain conseil municipal : mardi 3 février 2026 à 20h30. (Les dates annoncées restent prévisionnelles et sont confirmées par affichage de la convocation).
- Commission CCID : vendredi 6 février 2026 à 17h30
- Elections municipales les 15 et 22 mars 2026

➤ **La séance est levée à 23h10**